

# - Intégrer des démarches en ligne dans l'apprentissage de la lecture d'adultes peu ou pas scolarisés –

(un niveau minimum A1 est requis à l'oral)

Le numérique est partout, les démarches sont de plus en plus souvent dématérialisées et certains publics se retrouvent exclus. Ils doivent passer par des tiers pour faire valoir leurs droits, prendre rendez-vous, suivre la scolarité de leurs enfant ... Ces tiers, font et refont à leur place.

Cette formation vous propose des pistes méthodologiques pour intégrer ces contenus complexes dans l'apprentissage de la lecture d'adultes peu ou pas scolarisés.

Faire son actualisation sur Pôle Emploi, prendre rendez-vous sur Doctolib, utiliser Pronote, allez sur le site de la CAF, deviennent des objectifs à travailler avec des activités et une progression qui permettent aux adultes non scolarisés de gagner en compétence et en autonomie pour réaliser seuls leurs démarches en ligne.

## OBJECTIFS

- Intégrer les compétences numériques dans son projet pédagogique
- Favoriser les apprentissages en formation d'adultes en utilisant l'informatique
- Etablir des objectifs pédagogiques pour développer des compétences de lecture
- Définir une progression pédagogique
- Proposer des activités autour des outils informatiques
- Définir le rythme et la durée des activités

## PUBLIC

- Formateurs-animateurs
- Coordinateurs

## PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

## CONTENUS

- Apprentissage de la lecture
- Usage de l'informatique et d'internet
- Objectifs et visées pédagogiques
- Consigne et modalités d'animation
- Evaluation des besoins
- Gestion de groupe et place des apprenants adultes

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants.
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports.
- Travail en sous-groupes ou en binômes.
- Carte des compétences
- Sites internet
- Exemple d'outils mis en œuvre en ASL

## POINTS FORTS

Vous repartez avec des outils et des idées pour mettre en activité vos participants pour qu'ils apprennent à faire leurs démarches seuls.

## DURÉE

1 journée de formation, de 9h30 à 17h.

Nombre d'heures de formation : **6 heures**